

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] EP Aménagement A10 en 2\*3 voies !

**De :** G. Pineau <\*\*\*\*\*@\*\*\*\*\*.fr>

**Pour :** pref-ep-epc2-a10@indre-et-loire.gouv.fr

**Date :** 22/12/2021 13:42

A l'attention de Madame la Préfète,

Je m'étonne que les services de l'Etat ne respectent pas les procédures légales.

Intéressée par le sujet de l'élargissement d'A10 en 2\*3 voies, je suis allée sur le site de la Préfecture d'Indre et Loire dès 8h le 6 décembre 2021 afin de découvrir le contenu de l'Enquête Publique..... or, la mise en ligne du dossier dématérialisé n'été faite qu'en fin de matinée !

Je suis passée à l'une des Mairies concernées, mais l'avis d'Enquête Publique n'était pas affiché à l'extérieur....

Ces petits détails ne pouvant pas être connus du service du contrôle de légalité s'effectuant à postériori.... l'Enquête Publique sera validée avec ces erreurs !

Je remercie le Commissaire Enquêteur, Mr P Tonnelle de son accueil, de ses explications répondant parfaitement à mes interrogations.

Cordialement